

## PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

## BON A SAVOIR

## PUDDING "BROWN BETTY."

1 tasse de miettes de pain, 2 tasses de pommes sèches hachées, 1/2 tasse de sucre, 1 cuillerée à thé de cannelle. Beurrer un plat profond et y mettre une couche de pommes hachées. Saupoudrer de sucre, de cannelle et de menus morceaux de beurre. Couvrir bien et faire cuire à la vapeur pendant 3/4 d'heure dans un fourneau à chaleur modérée, puis découvrir et faire brunir rapidement. Servir avec du sucre et de la crème ou du flan.

*Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.*

## BON A SAVOIR

## CREME BAVAROISE

1 boîte d'ananas (coupés) 1 tasse de sucre, 1 chopine de crème, 1/2 boîte de gélatine. Verser la moitié du jus de l'ananas sur la gélatine et l'autre moitié sur le sucre. Mettre bouillir le sucre jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un sirop épais. Faire dissoudre la gélatine dans le jus et mettre refroidir. Fouetter la crème et la battre dans le sirop avec la gélatine et l'ananas. Mettre refroidir dans un moule.

## L'honorable M. Perron et la Coopération

Le nouveau ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Perron, a rendu public le programme qu'il a tracé, avec l'aide des officiers de son ministère, pour rendre plus prospère l'industrie basique de notre province, l'agriculture. C'est le général qui trace le plan de bataille et indique à chaque unité de combat sa part dans l'effort commun qui doit conduire à la victoire.

Nous ne parlerons ici que de ce qui nous intéresse plus particulièrement: de ce que pense l'honorable M. Perron de la coopération et surtout de ce qu'il dit de la Coopérative Fédérée.

M. Perron déclare tout d'abord: "Il vaut mieux traiter avec des groupes qu'avec des individus." De là nécessité de l'organisation de coopératives locales, partout où cela sera jugé nécessaire et réalisable, afin de faciliter la vente des produits dont le cultivateur dispose et l'achat à meilleur compte de ce dont il a besoin pour l'exploitation de sa ferme.

Nécessité aussi de former le faisceau, de ne pas éparpiller nos forces en de multiples associations, toutes excellentes en soi, sans doute, mais se nuisant mutuellement, souvent sans le vouloir, et même sans le savoir. Nous avons, par exemple, les cercles de l'U. C. C., les cercles agricoles, les sociétés d'agriculture, etc. L'idéal serait de les fusionner tous dans une société unique, qui pourrait plus efficacement orienter ses membres vers le plus grand bien de la communauté. Echo et porte-paroles de la classe agricole tout entière, et non d'une partie seulement, les vœux d'une telle société ou union pèseraient d'un plus grand poids dans la balance quand seraient débattues au parlement les questions intéressantes plus particulièrement la classe qu'elle représenterait.

Notre clergé est trop patriote pour refuser son appui aux efforts que tentera dans ce sens l'honorable M. Perron. Sans doute, personne ne sera enrôlé de force dans la nouvelle association, mais il sera facile aux dirigeants des sociétés déjà existantes de faire comprendre à leurs membres où se trouvent leurs véritables intérêts.

Une seule société agricole et une coopérative centrale unique, voilà, à notre sens, les deux principaux articles du programme de l'honorable M. Perron, ceux qui auront la plus forte répercussion sur l'avenir économique de notre pays et la mentalité de notre race, dont la vitalité a été trop souvent sapée par le chancre de l'individualisme ou de mesquines questions de clocher.

Union des efforts de tous pour le mieux-être commun,—chacun pour tous, et tous pour chacun,—voilà un principe fécond, dont les avantages sont évidents. L'honorable M. Perron appliquera toute son énergie à le mettre en pratique. Rencontrera-t-il, dans la masse de la population agricole, la compréhension et l'appui nécessaires? M. Perron en est convaincu, et nous l'espérons avec lui, car grâce aux efforts de la Coopérative Fédérée et aux effets bienfaisants de son action dans les différentes sphères touchant de près à l'agriculture, l'esprit coopératif a pénétré les masses et il ne reste qu'à le coordonner et à l'intensifier pour obtenir les résultats désirables.

"Nos gens sont intelligents et ils entendent la voix du bon sens", dit l'honorable M. Perron. Et il ajoute: "Produire et bien produire ne suffit plus. Il faut savoir vendre. Le cultivateur, absorbé par la conduite et l'exécution des travaux de sa ferme, ne peut pas s'occuper personnellement du placement des produits de sa ferme. Il se tirera de cette situation en confiant à sa coopérative locale les marchandises qu'il vend et en la chargeant d'acheter en commun les engrais chimiques, la chaux, les moulées, etc., dont il peut avoir besoin. L'existence d'un organisme local, solvable et vigoureux, lui permettra de retirer plus d'argent de ses ventes et de payer moins cher les articles nécessaires à l'exploitation de sa ferme. Là où les conditions de la production et du transport conviendront, nous demanderons aux cultivateurs de former une coopérative. Ceci voudra dire: une organisation d'achat et de vente par paroisse ou par groupe de trois ou quatre paroisses, selon le cas."

Et pour que ces coopératives donnent un rendement satisfaisant, pour qu'elles soient assises sur une base solide et durable, il faut de toute nécessité qu'elles soient affiliées à un organisme central. Cet organisme existe. Il a été fondé au prix d'efforts et de sacrifices considérables: c'est la Coopérative Fédérée.

M. Perron déclare: "la Coopérative Fédérée doit se maintenir et ELLE SE MAINTIENDRA." Pour cette déclaration sans ambages, énergique dans son laconisme, nous le remercions. La Coopérative vivra. L'honorable M. Perron le désire, il le veut. Il trouvera dans les officiers de cette institution des hommes loyaux, dévoués, bien disposés à mettre tout en œuvre pour la réussite des projets qu'il caresse afin d'assurer à la classe agricole une plus juste rétribution et une plus grande somme de bien-être.

La Coopérative Fédérée, malgré tous les efforts de ses dirigeants, n'a pu donner la pleine mesure de ses possibilités. Monsieur Perron le constate, mais il s'empresse d'ajouter: "Son action a été limitée par bien des facteurs, d'un contrôle difficile et coûteux. Elle a manqué de facilités matérielles. Elle a été en butte à des attaques de toutes sortes. Il faut cependant lui rendre ce témoignage qu'elle a RENDU DE GRANDS SERVICES A LA CLASSE AGRICOLE. La Coopérative Fédérée doit se maintenir et ELLE SE MAINTIENDRA. Son action se limitera à la coopération pure et simple. Pas de commerce. Un comité, représentant la classe agricole, les associations agricoles, appuyé par le Ministère de l'Agriculture, sera formé et étudiera les questions suivantes:

"a) Le développement possible de notre commerce d'exportation;

"b) L'érection d'entrepôts indispensables à Montréal pour éviter, à certains moments, l'encombrement du marché et pour assurer la conservation des produits agricoles;

"c) L'organisation de la vente en coopération des animaux vivants.

"Les décisions auxquelles en arrivera ce comité seront appliquées dans le plus court délai. Nous voulons faire de Québec une province de coopérateurs. NOUS N'ÉPARGNERONS RIEN pour mettre sur pied une coopérative centrale capable de satisfaire les plus exigeants. De leur côté, les cultivateurs devront faire leur part, en s'organisant des coopératives locales vivantes, fermement soutenues et alimentées par de bons produits. Une coopération intelligente nous inspire confiance, mais nous savons aussi que, pour bien vendre, il faut bien produire. La question de l'achat de la chaux, des engrais chimiques et alimentaires, des semences, etc., reçoit toute notre attention. Il faut arriver à permettre au cultivateur de diminuer ses frais d'exploitation, en réduisant au minimum les dépenses d'achat des matières premières dont il a besoin. Nous voulons, ici encore, améliorer les conditions actuelles, mais notre effort portera exclusivement sur les articles essentiels à l'agriculture."

On ne saurait mieux dire: faisons disparaître les causes de friction, sans rien sacrifier des intérêts en jeu, donnons à la Coopérative Fédérée les moyens d'agrandir son champ d'action; de leur côté, que les cultivateurs fournissent les produits uniformes et de qualité que requiert le marché et qu'ils s'organisent pour la vente et l'achat en commun.

Que se réalisent ces desiderata du ministre, et l'agriculteur connaîtra de plus beaux jours et ne songera plus à quitter la bonne terre nourricière, qui lui apportera l'aisance, à lui et à sa famille.

L'honorable M. Perron est l'homme aux idées larges, aux projets de grande envergure, à la conception rapide des réalisations possibles, doué des talents et de l'énergie nécessaires pour mener à bien ce qu'il a conçu; c'est l'homme providentiel, appelé à donner un nouvel essor à la coopération et à l'agriculture en province de Québec.

Ceci dit en toute sincérité, et sans aucune arrière-pensée, on ne trouvera pas mauvais que nous résumions ici ce qu'a fait pour les cultivateurs, depuis cinq ans, la Coopérative Fédérée—cela servira peut-être à dessiller les yeux de ceux qui croient, ou feignent de croire, que

(Suite à la page 587)

## L'hon. M.

la Coopérative ne f... employés.

Etablir exactement fait épargner ou gagn... tâche facile, car'il fa... comme l'offre et la d... les conditions de la p...

La base la plus nous paraît bien étr... dernières années, par... sans pouvoir cepen... nécessairement eue c... le plus grand avanta...

C'est un fait co... Coopérative ont souv... Nous baserons c... production.

Avant l'organisa... vendait 2 et 3 sous l... fait presque entièreme... prix entre notre from... d'une fraction de sou...

Les commerçant... par livre. La Coopér... les frais d'emmagasin...

Et grâce à la cla... de notre beurre et de... comme en font foi le... pourcentage de froma... 90.08%;—51% seulem... pourcentage était por...

Il y a eu, de mêm... du beurre pasteurisé... de beurre, d'une prim... qui a forcé le commerc... de beurre.

Le surplus ains... production totale du... années, se chiffre à pr... lui seul, justifierait le... tien de la Coopérativ...

Mais il en a été... volailles vivantes et a... de la Gaspésie, les blu... le détail du commerc... loi et couvrirait trop d... Nous devons nous cor... ainsi réalisés, sur le b... à l'intervention de la...

1924.....  
1925.....  
1926.....  
1927.....  
1928.....

Sur le beurre: 269,  
Sur le fromage: 21  
Augmentation due à l...  
Beurre: 34.88% ou  
Fromage: 60.08%  
Augmentation pour be...  
50% ou 134,838,76

Ce relevé, déjà as... années. On peut par l... par les cultivateurs sur... de la Coopérative.

Voilà des états de